

ACCÈS GRATUIT AU DROIT DANS LE MORBIHAN

Vous pouvez disposer d'un accès au droit, gratuit et anonyme, auprès de juristes et de professionnels spécialisés.

Les divers intervenants informent, aident à se repérer dans les circuits administratifs et judiciaires, conseillent et orientent les demandeurs vers les services compétents.

Les sujets pouvant être abordés sont nombreux : Droit de la famille (séparations, divorces, droit des mineurs, tutelles, succession...) ; Droit du logement (relations avec le voisinage, relations propriétaires/locataires, aux contentieux concernant les constructions...

Il est aussi possible d'y rencontrer, un conciliateur de justice (pour les litiges entre particuliers), un avocat pour les mineurs, mais aussi des intervenants extérieurs : les professionnels de l'ADAVI (pour les victimes d'une infraction pénale), ou du CIDFF (Droit des femmes et des familles).

*LA MAISON DU DROIT,
22 rue Victor Hugo
56 000 VANNES*

02 97 01 63 80

www.maisondudroit-vannes.com

Du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 13h30 à 16h30.
Sur RDV

*LA BOUTIQUE DU DROIT
38, rue Dupuy de Lôme
56 100 LORIENT*

02 97 64 75 65

www.caplorient.com/Boutique-de-droit.77.0.html

Sans RDV le mercredi de 9h à 12 h

Sur RDV le reste de la semaine y compris le samedi.

Les professionnels de la boutique du droit proposent aussi des permanences dans les quartiers de Lorient et à Lanester (détails sur leur site).

CENTRE D'ACCES AU DROIT-NORD MORBIHAN
2, place Bisson
56300 PONTIVY

02 97 27 39 63

coordination@centre-acces-droit.com

Uniquement sur rendez-vous.

Horaires d'accueil téléphonique : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

Des permanences généralistes avec un juriste à :

Pontivy,
Locminé,
Saint-Jean Brévelay

Malestroit
Ploërmel
Josselin

Mauron
La Trinité Porhoët
Guer et La Gacilly

Pour les lieux et horaires consulter le site.

Après un premier RDV avec un juriste, le Centre d'Accès au Droit Nord Morbihan, vous propose des permanences spécialisées avec des professionnels du droit et d'associations œuvrant dans les domaines juridiques.

- Avocats au barreau de Lorient
- Conciliateur de justice
- **ADAVI 56** (aide aux victimes d'une infraction pénale)
- **UDAF** (Union départementale des associations familiales) (situation de surendettement)
- **CDIFF** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)
- **La CSF** (Confédération syndicale des Familles)

Ces permanences spécialisées ont uniquement lieu, **au siège de l'association à Pontivy**, à raison d'une à deux permanences par mois.

LES CONSULTATIONS DE L'ORDRE DES AVOCATS

Il s'agit de consultations d'orientation et de conseil, gratuites et confidentielles assurées par des avocats du département dans les TGI ou dans les locaux de l'Ordre des Avocats.

A VANNES :

Au Palais de justice, dans la salle de l'ordre des avocats, deux fois par mois et hors période de vacances scolaires.

Pour connaître le planning des consultations, appeler :

- L'Ordre des Avocats : 02 97 54 29 53
- Le Tribunal de Grande Instance 02 97 43 77 00

A LORIENT :

Au Palais de Justice dans la Bibliothèque de l'Ordre

Les consultations sont sans rendez-vous, elles ont lieu, le vendredi matin, de 9h00 à 12h00.

Se renseigner au : 02 97 64 67 49

A AURAY :

(A VENIR dans les prochains mois)

Se renseigner au : 02 97 64 67 49

Au FAOUET :

Le 1^{er} mercredi de chaque mois, de 9H00 à 12H00

33, rue du soleil

56 320 Le Faouet

Se renseigner à la communauté du Roi Morvan pour prendre des RDV

L'AIDE JURIDICTIONNELLE

Elle est délivrée sous réserve que le justiciable ne dispose pas de ressources suffisantes. Elle peut être totale ou partielle.

Dossier à retirer au TGI.

ADAVI 56

Vannes : 02 97 47 66 68

Lorient : 02 97 21 03 74

(+ Permanences à Auray, Lanester, Ploërmel et Pontivy)

Mail : adavi56@free.fr

Site Web : www.adavi56.com

C'est l'association d'aide aux victimes d'une infraction pénale :

Agressions, violences, harcèlement, accident de la circulation, cambriolage, dégradation, abus de confiance, ...

Elle met à disposition des victimes une équipe de juristes et de psychologues.
Service d'aide gratuit et confidentiel.

LES DÉFENSEURS DES DROITS

www.defenseurdesdroits.fr/office/56

Pour le respect des droits des usagers du Service Public.

- Relations avec les services publics (Fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière mais aussi avec la CAF, CPAM, EDF-GDF ou SNCF)
- Défense des Droits de l'Enfant
- Lutte contre les discriminations

Il y a cinq représentants « défenseurs du droit » dans le département, tous juristes et bénévoles, ils offrent leurs conseils aux particuliers, aux associations et entreprises et peuvent assurer un rôle de concertation.

Infos sur les permanences (Lorient, Pontivy et Vannes) et noms des délégués sur le site Web : **www.defenseurdesdroits.fr/office/56**

NOTAIRES

Les notaires peuvent vous renseigner gratuitement, toutefois, demandez confirmation pour vous assurer de la gratuité de l'information ou du conseil que vous solliciterez.

Site Web : www.chambre-morbihan.notaires.fr

Vous y trouverez de nombreuses informations sur différents thèmes en lien avec la famille, le patrimoine, l'immobilier, l'entreprise...

ADIL 56

www.adil56.org

0820 201 203

À consulter pour tout renseignement sur le logement que vous soyez propriétaires, locataires ou futur accédant à la propriété.

À disposition sur le site : des fiches pratiques sur le locatif, la propriété, l'amélioration de l'habitat, l'urbanisme, le financement et la fiscalité.

Pour des conseils sur un projet d'accession vous pouvez y rencontrer des conseillers juridiques et financiers.

ADIL Vannes
Parc d'activité de Laroiseau
14, rue Ella Maillart
56000 VANNES

ADIL Lorient
2c, bld Franchet d'Esperey
56100 LORIENT
lorient.adil56@wanadoo.fr

CIDFF

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

www.cidff-morbihan.fr

02 97 63 52 36

- Informations juridiques des femmes et des familles
- Écoute et accompagnement des femmes victimes de violences
- Accompagnement (emploi et formation)

CIDFF Vannes
9, avenue J-M Bécél
56 000 Vannes

CIDFF Lorient
2 rue du Professeur Mazé
56 100 Lorient

Droit de la consommation

DGCCRF (DDPP)
32, boulevard de la résistance
56 000 Vannes

Permanence : 02.97.63.29.45

Permanence téléphonique « consommateur » ouverte le matin de 9h à 12 h, sauf le mercredi (fermeture toute la journée)

Pour vos questions et litiges liés à la consommation (téléphonie mobile,...)